

[Text]

allow one group to endeavour to gain an advantage through legislation when that was never the intent of the legislation. CGA Canada is in effect saying that it is simply trying to establish a more representative, open process in keeping with international movements and the ongoing evolution in this area. Do not make it more difficult for us by allowing CICA to create a perception that it is the body with all powers within Canada to create accounting and auditing standards.

Thank you for your very close attention, and I would like to thank Mr. Thomas Hall for his assistance throughout.

Mr. MacLellan: Do you have the wording on section 9?

Ms Robertson: Yes, section 9 of the Interpretation Act.

Mr. MacLellan: We have copies coming, so I am told.

The Chairman: Is it the intention of the CICA to speak exclusively for its own members, the Chartered Accountants of Canada, in this bill?

Mr. Chester: Yes.

• 1655

Mr. MacLellan: On a point of clarification, Mr. Chairman, the intention is not necessarily going to be what their intention is stated here in this committee. We will remain in this committee. What we have to do is determine, on the face of it, exactly how it would be interpreted by those who depend on the legislation or who may be arbitrating or judging cases, depending on the legislation. This makes it considerably more difficult.

Mr. Gass, you say on page 3 of your statement that:

Suffice to say that the bill, which we are considering this afternoon, does not change in any way the existing allocation of responsibility for standards-setting in accounting and auditing within Canada.

Could you give us a fuller description or explanation of what you mean by that?

Mr. Gass: By that I mean that the act as written gives the CICA the authority to create and improve financial accounting, reporting, and auditing. When we do that, we have a process within the CICA of creating standards. This involves input from our members, input from others.

As I mentioned before, we involve a variety of other people in the process, with the objective of coming up with the best accounting standards we can create. As a result of that, we seek input from users, other preparers, other accounting bodies, other financial groups.

[Translation]

qui concerne l'élaboration des normes professionnelles. Nous ne devons pas permettre à un groupe de tenter de prendre l'avantage grâce à un projet de loi qui n'a jamais été conçu dans cet esprit. CGA Canada essaie tout simplement d'établir un processus plus représentatif et plus ouvert conforme aux tendances internationales et à l'évolution constante de la situation dans ce domaine. Ne nous rendez pas la chose plus difficile en permettant à l'ICCA de donner l'impression qu'il est le seul organisme autorisé, au Canada, à établir des normes de comptabilité et de vérification.

Je vous remercie de nous avoir écoutés aussi attentivement et j'aimerais également remercier M. Thomas Hall de son assistance.

M. MacLellan: Avez-vous le texte de l'article 9?

Mme Robertson: Oui, l'article 9 de la Loi d'interprétation.

M. MacLellan: Nous en aurons bientôt une copie, d'après ce qu'on me dit.

Le président: L'ICCA estime-t-il vraiment que ce projet de loi ne s'applique qu'à ses membres, c'est-à-dire les comptables agréés du Canada?

M. Chester: Oui.

M. MacLellan: Un petit éclaircissement, monsieur le président. L'intention du projet de loi ne sera pas nécessairement celle qui a été énoncée ici, devant le comité. Nous allons rester ici et nous allons devoir déterminer, le mieux possible, comment la loi sera interprétée par ceux qui sont visés par ces dispositions ou qui pourraient être appelés à en donner une interprétation judiciaire. Cela complique considérablement notre travail.

Monsieur Gass, vous dites dans votre déclaration:

Je me contenterai de dire que le projet de loi que nous étudions cet après-midi ne modifie en aucune façon le partage actuel des responsabilités en matière de normalisation dans les domaines de la comptabilité et de la vérification au Canada.

Pourriez-vous nous expliquer plus longuement ce que vous entendez par là?

M. Gass: J'entends par là que le projet de loi actuel donne à l'ICCA le pouvoir de créer des normes et d'améliorer les normes existantes en matière de comptabilité, de présentation et de vérification de l'information financière. Pour ce faire, nous avons à l'ICCA un processus bien établi, qui fait appel à la participation de nos membres et de diverses personnes de l'extérieur.

Comme je l'ai déjà mentionné, nous incluons dans ce processus toutes sortes d'autres personnes afin d'en arriver aux meilleures normes comptables possibles. Par conséquent, nous demandons l'avis des utilisateurs, des autres auteurs d'états financiers, des autres organismes comptables, des autres groupes financiers.